

16-06-27

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares tenue le lundi 27 juin 2016 à 19 h 37, à la salle des commissaires, 435 avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
Marie-Claude Hamel
Lise Lévesque
Mylène Thibault (quitte à 20 h 11, départ motivé)

MM. Daniel Arseneault, vice-président
Raynald Caissy
Michel Pineault
Alain Rioux
Mario Ross
André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{me} Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles
MM. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
Jean Papillon, directeur des Services éducatifs
Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

M^{me} Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
M. Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire

16-06-27-386

MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

16-06-27-387

PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

16-06-27-388 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

16-06-27-389 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M^{me} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents et du comité EHDAA depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires :

- Participation de deux parents au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec;
- Participation au Forum EHDAA et présentation du modèle RAI;
- Salon des services – Rencontre du comité de travail;
- Assemblée générale du comité EHDAA le 5 octobre 2016. Conférence de Mme Paule Lévesque sur le thème *C'est pas facile l'école.*

16-06-27-390 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions et correspondance des élèves;
4. Période de questions réservée au public;
5. Période réservée aux commissaires parents;
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. **Décision**
 - 7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 30 mai 2016 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 7.2 Procès-verbal du 1^{er} ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 30 mai tenu le 6 juin 2016 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 7.3 Procès-verbal du 2^e ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 30 mai tenu le 20 juin 2016 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 7.4 Calendrier scolaire 2016-2017 – Formation générale des jeunes – Modification (**ajournement du 15 août 2016**);

- 7.5 Remerciements – Personnel retraité 2016 ou départs après plus de 25 ans de service (Rock Bouffard);
- 7.6 Modification au Plan d’effectifs du personnel professionnel 2016-2017 (Rock Bouffard);
- 7.7 Plan d’effectifs du personnel de soutien du secteur de l’adaptation scolaire 2016-2017 – Pour adoption (**ajournement du 15 août 2016**);
- 7.8 Entente de location de l’école de l’Arc-en-Ciel à la Commission scolaire Eastern Shores – Pour adoption (Carl Ruest);
- 7.9 Participation aux achats regroupés pour l’acquisition de tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires (Christine Marquis);
- 7.10 Participation aux achats regroupés pour l’acquisition de micro-ordinateurs de table et portables pour les commissions scolaires (Christine Marquis);
- 7.11 Période de mise à l’essai du personnel cadre (**huis clos**) (Madeleine Dugas);
- 7.12 Demande de révision de décision (**ajournement du 15 août 2016**);

8. Information

- 8.1 Rapport de la directrice générale;
- 8.2 Rapport du président;
- 9. Questions nouvelles
- 10. Seconde période de question réservée au public;
- 11. Ajournement de la séance (le 15 août 2016).

DÉCISION

16-06-27-391 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 30 MAI 2016 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l’article 170 de la Loi sur l’instruction publique;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 mai 2016 et de l’approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

16-06-27-392 **PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 30 MAI 2016 TENU LE 6 JUIN 2016 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique*;

Il est proposé par Mme Lise Lévesque et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du 1^{er} ajournement de la séance ordinaire du 30 mai 2016 tenu le 6 juin 2016 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

16-06-27-393 PROCÈS-VERBAL DU 2^E AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 30 MAI 2016 TENU LE 20 JUIN 2016 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du 2^e ajournement de la séance ordinaire du 30 mai 2016 tenu le 20 juin 2016 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

16-06-27-394 REMERCIEMENTS – PERSONNEL RETRAITÉ 2016 OU DÉPARTS APRÈS PLUS DE 25 ANS DE SERVICE

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'exprimer nos plus sincères remerciements aux personnes ci-après désignées, pour la qualité des services rendus au cours des nombreuses années à œuvrer à la Commission scolaire des Phares.

PERSONNEL CADRE	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL DE SOUTIEN
Bigras, Liette Morissette, Aline	Arguin, Lison Beauchesne, Lucie Bernier, Louise Chrétien, Suzanne Desjardins, Kate-Audrey Deschênes, Lisanne Desrosiers, Nelson Doucet, Hélène Duchesnay, Réal Dupont, Marie-France Forest, Marielle Godbout, Réjean Grandmont, Ginette Jean, Lison Laplante, Andrew Lévesque, Ginette Lévesque, Jacinthe Lévesque, Johanne Lévesque, Martine Pineau, Line Ross, Johanne Rousseau, Bertrand Roy, Nicole St-Laurent, Charlotte Santerre, Michel Tardif, Janelle Thibault, Louise Tremblay, Lina	Imbeault, Suzanne Morneau, Gilles Sirois, Brigitte	Basque, Manon Bérubé, Jacinthe Bérubé, Sylvie Côté, Céline Côté, Gilles Desjardins, Gérald Émond-Landry, Pauline Fortin, Gabriel Gagné, Véronique Harel, Marielle Michaud, Francine Morneau, Serge Ruest, Denis
2	28	3	13

16-06-27-395 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2016-2017

ATTENDU la résolution 16-05-30-324;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines et les Services éducatifs;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat du personnel professionnel;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de procéder à la modification du Plan d'effectifs du personnel professionnel 2016-2017, telle que présentée ci-dessous :

- Création d'un poste en psychoéducation au secteur d'activité 1 (clientèle jeune), 35 heures par semaine aux Services éducatifs, à compter du 1^{er} juillet 2016.

Il est également résolu d'intégrer cette modification au Plan d'effectifs du personnel professionnel 2016-2017 codifié sous le numéro H104-4.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

16-06-27-396 ENTENTE DE LOCATION DE L'ÉCOLE DE L'ARC-EN-CIEL À LA COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Shores doit réaliser un important projet de construction sur le site de son école de Métis-sur-Mer qui l'oblige à utiliser un autre immeuble pour donner les services éducatifs à la clientèle de cette école;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares possède un immeuble libre dans son parc immobilier, soit l'école de l'Arc-en-Ciel de Sainte-Jeanne-D'Arc, qui convient à la Commission scolaire Eastern Shores pour installer temporairement son école de Métis-sur-Mer;

ATTENDU que les deux commissions scolaires désirent établir formellement une entente de location dudit immeuble;

ATTENDU le protocole d'entente de location préparé par la direction des Services des ressources matérielles à cet effet;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu d'adopter l'entente présentée par le directeur des Services des ressources matérielles pour la location de l'école de l'Arc-en-Ciel à la Commission scolaire Eastern Shores.

16-06-27-397 PARTICIPATION AUX ACHATS REGROUPÉS POUR L'ACQUISITION DE TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS, AUTRES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES

ATTENDU que le CSPQ, le CCSR et le MEES ont conclu une entente tripartite pour les mandats d'appels d'offres permettant l'acquisition des équipements pour la nouvelle mesure 50760 du MEES : «Mise aux normes des infrastructures technologiques des commissions scolaires du Québec»;

ATTENDU que cette entente tripartite donne au CSPQ la responsabilité de produire les appels d'offres et au CCSR la responsabilité de recueillir les fiches d'engagement des commissions scolaires;

ATTENDU que ces appels d'offres seront publiés exclusivement pour le secteur de l'éducation donnant accès à des tarifs préférentiels;

ATTENDU que le CSPQ a l'intention de réaliser un nouvel appel d'offres d'achats regroupés pour l'acquisition de tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires dès juin 2016 et que notre entente précédente avec le CCSR a pris fin le 29 mai 2016;

ATTENDU que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQc.C-65.1) oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

ATTENDU que le CSPQ a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de vingt-quatre (24) mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de douze (12) mois additionnels;

ATTENDU que le CSPQ a prévu, à l'intérieur de son appel d'offres, des clauses protégeant les organismes participants quant à leur engagement relatif à la quantité et au montant considérant que les décisions gouvernementales, en cours de contrat, pourraient faire fluctuer la participation à la hausse ou à la baisse;

ATTENDU que le CSPQ a l'intention de se prévaloir de l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement*, lequel prévoit que les commandes peuvent être attribuées à l'un ou l'autre des fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas plus de 10 % du prix le plus bas, à la condition que cette règle d'adjudication soit autorisée préalablement par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Phares au regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour l'acquisition de tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires au montant de 55 500 \$ par année pour la durée du contrat.

Il est également résolu d'autoriser la règle d'adjudication prévue à l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement*.

16-06-27-398

PARTICIPATION AUX ACHATS REGROUPÉS POUR L'ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS DE TABLE ET PORTABLES POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

ATTENDU que le CSPQ, le CCSR et le MEES ont conclu une entente tripartite pour les mandats d'appels d'offres permettant l'acquisition des équipements de la nouvelle mesure 50760 du MEES : «Mise aux normes des infrastructures technologiques des commissions scolaires du Québec»;

ATTENDU que cette entente tripartite donne au CSPQ la responsabilité de produire les appels d'offres et au CCSR la responsabilité de recueillir les fiches d'engagement des commissions scolaires;

ATTENDU que cette entente tripartite libère la Commission scolaire de l'engagement pris initialement auprès du CCSR pour l'achat

regroupé de postes informatiques et moniteurs neufs par la résolution 16-01-18-160;

ATTENDU que le CSPQ a l'intention de réaliser un nouvel appel d'offres d'achats regroupés pour l'acquisition de micro-ordinateurs de table et portables dès juin 2016 et que notre entente précédente avec le CCSR a pris fin le 31 mai 2016;

ATTENDU que cet appel d'offres sera publié exclusivement pour le secteur de l'éducation donnant accès à des tarifs préférentiels;

ATTENDU que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQc.C-65.1) oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

ATTENDU que le CSPQ a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de vingt-quatre (24) mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de douze (12) mois additionnels;

ATTENDU que le CSPQ a prévu, à l'intérieur de son appel d'offres, des clauses protégeant les organismes participants quant à leur engagement relatif à la quantité et au montant considérant que les décisions gouvernementales, en cours de contrat, pourraient faire fluctuer la participation à la hausse ou à la baisse;

ATTENDU que le CSPQ a l'intention de se prévaloir de l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement*, lequel prévoit que les commandes peuvent être attribuées à l'un ou l'autre des fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas plus de 10 % du prix le plus bas, à la condition que cette règle d'adjudication soit autorisée préalablement par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Phares au regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour l'acquisition de micro-ordinateurs de table et portables au montant de 170 000 \$ par année pour la durée du contrat.

Il est également résolu d'autoriser la règle d'adjudication prévue à l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement*.

16-06-27-399 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE

Après avoir reçu l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de confirmer M. Claude-André Charest dans le poste de directeur adjoint des centres de formation professionnelle qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

16-06-27-400 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE

Après avoir reçu l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu de confirmer Mme Patricia Côté dans le poste de directrice de l'école de Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

16-06-27-401 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE

Après avoir reçu l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu de confirmer M. Jean-Pierre Doucet dans le poste de directeur adjoint de l'école du Mistral qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

À 20 h 11, Mme Mylène Thibault quitte la séance.

INFORMATION**16-06-27-402 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Mme Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 30 mai au 27 juin 2016.

16-06-27-403 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 31 mai au 27 juin 2016.

16-06-27-404 QUESTIONS NOUVELLES

Les sujets suivants sont abordés dans les questions nouvelles :

- Club de robotique Rikitik;
- Remerciements à la direction générale et aux directions de services pour le travail réalisé au cours de l'année 2015-2016;
- Transport du midi – Bilan.

16-06-27-405 SECONDE PÉRIODE DE QUESTION RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance du conseil des commissaires.

16-06-27-406 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 26, il est proposé par Mme Lise Lévesque et résolu d'ajourner la présente séance au **lundi 15 août 2016, à 19 h 30**.

 PRÉSIDENT

 SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 27 juin 2016

INDEX DES RÉOLUTIONS

16-06-27-386	MOT DU PRÉSIDENT
16-06-27-387	PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES
16-06-27-388	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
16-06-27-389	PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
16-06-27-390	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
16-06-27-391	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 30 MAI 2016 – APPROBATION ET SUIVIS
16-06-27-392	PROCÈS-VERBAL DU 1 ^{ER} AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2016 TENU LE 6 JUIN 2016 – APPROBATION ET SUIVIS
16-06-27-393	PROCÈS-VERBAL DU 2 ^E AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2016 TENU LE 20 JUIN 2016 – APPROBATION ET SUIVIS DÉCISION
16-06-27-394	REMERCIEMENTS – PERSONNEL RETRAITÉ 2016 OU DÉPARTS APRÈS PLUS DE 25 ANS DE SERVICE
16-06-27-395	MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2016-2017
16-06-27-396	ENTENTE DE LOCATION DE L'ÉCOLE DU PORTAGE-DE L'ARC-EN-CIEL À LA COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES – POUR ADOPTION
16-06-27-397	PARTICIPATION AUX ACHATS REGROUPÉS POUR L'ACQUISITION DE TABLEAUX NUMÉRIQUES INERACTIFS, AUTRES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES
16-06-27-398	PARTICIPATION AUX ACHATS REGROUPÉS POUR L'ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS DE TABLE ET PORTABLES POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES
16-06-27-399	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE
16-06-27-400	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE
16-06-27-401	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE INFORMATION
16-06-27-402	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
16-06-27-403	RAPPORT DU PRÉSIDENT
16-06-27-404	QUESTIONS NOUVELLES
16-06-27-405	SECONDE PÉRIODE DE QUESTION RÉSERVÉE AU PUBLIC
16-06-27-406	AJOURNEMENT DE LA SÉANCE